

**Dispositif Zones Franches Urbaines de Plaine Commune : signature de
la déclaration commune pour la prorogation des Zones Franches
Urbaines proposée par la FNAE-ZUS**

(FNAE –ZUS : Fédération nationale des associations d'entrepreneurs en Zones Urbaines Sensibles)

Depuis 1997, les Zones Franches Urbaines (ZFU) se sont révélés d'excellents outils de développement et ont accéléré l'implantation d'entreprises et la création d'emplois sur des territoires urbains touchés par des difficultés économiques et sociales les plus importantes. Elles en ont changé l'image et ont enclenché un processus dynamique de rénovation urbaine, économique et sociale.

Les **Zones Franches Urbaines** sont devenues un **auxiliaire indispensable de la politique de la ville et leur réussite n'est pas due au hasard** mais sur les fondamentaux suivants :

- un **dispositif simple**, fondé sur des exonérations de charges sociales et fiscales assises sur la création de richesses effectives, plutôt que sur des primes ou des subventions ;
- un **dispositif stable**, instaurant, de fait, la confiance des entrepreneurs et des investisseurs, gage d'une dynamique territoriale pérenne ;
- un **dispositif durable**, condition essentielle à la mise en œuvre de partenariats solides et de projets structurants en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Cette réussite est aussi la conséquence de **l'engagement fort des collectivités territoriales** dans la mise en œuvre de programmes d'ensemble de développement urbain de ces quartiers, et l'allocation de moyens humains et financiers.

Alors que les programmes de rénovation urbaine engagés commencent à peine à produire des effets significatifs, il est primordial, qu'en parallèle, l'Etat maintienne une action volontariste et efficace sur l'économie et l'emploi dans ces territoires à fort enjeu de cohésion sociale.

A quelques mois de l'échéance du dispositif fixée au 31 décembre 2011, une **grande majorité des ZFU n'ont pu encore atteindre l'ensemble de leurs objectifs**, et ce d'autant plus que, depuis fin 2008, la crise économique a eu pour incidence des reports d'investissements notamment immobiliers.

Les signataires demandent donc à l'Etat de :

- **Pérenniser ce dispositif qui a fait ses preuves** en prorogeant les ZFU au-delà du 31 décembre 2011, avec une période minimale de 5 ans ;
- **Déplafonner les exonérations** de cotisations sociales patronales;
- **Capitaliser sur des modèles locaux de gouvernances réussis** afin d'évaluer le **dispositif ZFU** dans son ensemble et en continu.

Les collectivités territoriales et partenaires signataires s'engagent, de leur côté, à :

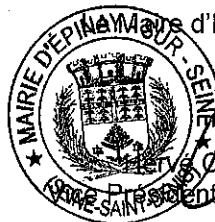
- **Poursuivre et développer une stratégie globale de développement** économique, social et urbain pour ces quartiers ;
- **Contribuer à l'articulation et à l'optimisation des outils mis en place** pour l'emploi, l'insertion et la rénovation urbaine, avec une attention particulière portée sur les jeunes et leur relation avec le monde de l'entreprise ;
- **Mettre en place des équipes dédiées et adaptées aux enjeux ;**
- **Contractualiser ces engagements avec l'Etat** sous la forme d'objectifs, d'indicateurs de mesure et de résultats.

Le Président de Plaine Commune


Patrick BRAOUEZEC

Le Maire d'Aubervilliers


Jacques SALVATOR
Vice Président de Plaine Commune



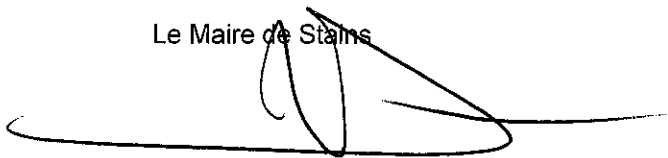
Le Maire d'Epinay-sur-Seine


Hervé CHEVREAU
Président de Plaine Commune

Le Maire de la Courneuve


Gilles POUX
Vice Président de Plaine Commune

Le Maire de Stains


Michel BEAUMALE
Vice Président de Plaine Commune